

	Consignes de jeûne préopératoire en chirurgie programmée Affiche distribuée aux patients	Anesthésiologie PS/OPC/ANESTH/050/A
		Page 1/2
Date de creation : 05/2018	Responsable de la gestion documentaire : 14/05/2018	Date d'application : 30/05/2018

Indice	Objet –	Rédacteur	Vérificateur	Approbateur
A	Création	Dr S. Arnold MAR 14/05/2018 SIGNE	Dr. E. Brocas MAR 30/05/2018 SIGNE	Dr. M. Desmard Chef de service 30/05/2018 SIGNE

1. OBJET :

THEME : Jeûne pré-opératoire Anesthésie	MOTS CLES : jeûne, chirurgie programmée, anesthésie
--	--

Affiche explicative destinée aux patients devant bénéficier d'une anesthésie programmée, concernant la période de jeûne préopératoire.

2. DOMAINE D'APPLICATION

Patients devant bénéficier d'une anesthésie programmée

3. REFERENCES

Perioperative fasting in adults and children: guidelines from the European Society of Anaesthesiology. 2011
Consignes de la SFAR – Affiche SFAR : <http://sfar.org/jeune-pre-operatoire>
Gestion du patient diabétique en péri opératoire. SFAR SFD 2017

4. DESTINATAIRES (Utilisateurs du document)

Patients devant bénéficier d'une anesthésie programmée
Anesthésistes-réanimateurs
Médecins, Sages-femmes et IDE des services de chirurgie, obstétrique ou médecine interventionnelle

5. PROPRIETAIRE DU DOCUMENT

Service d'anesthésie

6. DESCRIPTION DE L'ACTIVITE

L'affiche décrit les consignes du jeûne avant une intervention programmée en chirurgie ou médecine interventionnelle requérant une anesthésie.

Cette affiche est remise au patient lors de la consultation pré-anesthésique (CPA) et est présente dans les livrets d'hospitalisation personnels des patients « mon Pass ambulatoire », « mon Pass UCSMIC », « Césarienne », etc...

Lors de la CPA, le médecin anesthésiste-réanimateur évalue le risque d'inhalation (RGO, hernie hiatale..) et de diminution de la vidange gastrique (gastroparésie chez diabétique, antécédent de chirurgie bariatrique à type d'anneau ou bypass), sténose pylorique...) et valide ou adapte les consignes concernant la durée du jeûne liquide : ceci est clairement indiqué dans le dossier de la CPA.



**A confirmer lors de votre consultation pré-
opératoire avec le médecin anesthésiste**

jeûne pré-opératoire

VOUS AVEZ LE DROIT DE :

Manger



jusqu'à 6h

avant une chirurgie programmée



Boire des liquides clairs

(eau, jus de fruits sans pulpe, thé ou
café sans lait)

jusqu'à 2h

avant une chirurgie programmée

**Mâcher du chewing-gum
ou sucer un bonbon**



juste avant

une intervention